

Avis adopté

Séance plénière du 26 mars 2024

Soutenir l'autonomie : les besoins et leurs financements

Déclaration du groupe UNSA

Il n'est pas chose aisée de réfléchir à de nouveaux financements pour la protection sociale. ourtant, le défi de la perte d'autonomie est devant nous, le mur démographique se rapproche, il faut donc agir. C'est exactement ce que propose de faire cet avis en identifiant de manière ambitieuse les besoins du secteur et en proposant des financements en adéquation avec ces derniers, tout en conservant un souci de justice sociale.

L'enjeu central est de construire des politiques publiques qui répondent aux besoins avec pour chacune d'entre elles des restes à charge soutenables, permettant un vrai choix pour les personnes en perte d'autonomie.

La mise en chantier d'une loi pour le grand âge, maintes fois annoncée et à chaque fois reportée, est une urgence. Elle pourrait prendre la forme d'une loi de programmation comme le recommande cet avis.

Il est impératif de revaloriser nettement l'ensemble du secteur et d'améliorer les conditions de travail des professionnels. Il est aussi important de soutenir davantage les aidants.

Concernant les pistes de financement nous sommes particulièrement attentifs à ce qu'elles reposent sur une pluralité de ressources, permettant de ne pas faire contribuer excessivement les actifs et les retraités, dans un esprit de justice sociale.

Compte tenu des disparités démographiques et financières entre les départements et de la nécessité de lutter contre les inégalités, l'UNSA se satisfait aussi qu'il soit proposé :

- Une 5ème branche de la sécurité sociale pilotant davantage le système ;
 - Le remplacement de l'ASH par une prestation sociale solvabilisée par la solidarité nationale, sans recours sur succession ;
 - Un renforcement des contrôles dans les établissements ou encore un encadrement des tarifs
- Autant de préconisations qui doivent permettre pour chacun de vieillir dignement.